

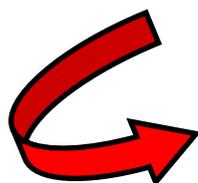
# CIA 2020

## FILIERE SOCIALE

### FLASH INFO !!!!

#### C'est la confusion au niveau de la DRH !!

Si les montants moyens du CIA des assistants de service social restent inchangés, c'est la confusion en ce qui concerne le montant maximal pouvant être attribué ! En effet, dans la circulaire, la DRH avait diminué le taux maximal !!



**Après notre intervention, la DRH est revenue sur sa position et a décidé le MAINTIEN DU TAUX MAXIMAL de l'année précédente !!!**

#### Taux MAXIMAL du CIA :

Corps des conseillers techniques groupe 1	1860
Corps des conseillers techniques groupe 2	1660
Assistant de service social groupe 1	1460
Assistant de service social groupe 2	1340

Pour rappel, le taux moyen est le suivant :

	Taux moyen services déconcentrés hors IDF	Taux moyen services centraux et IDF
Conseiller technique de	1180	1250
Assistant principal de service	890	940
Assistant de service social	750	770



**FO CONTINUE à demander le même montant du taux moyen que les infirmières de catégorie A !  
Même niveau, même CIA !**

**Soit pour la province : 1060 euros pour le ASP et 880 euros pour les AS !**

*Un syndicat libre et moderne,  
un syndicat qui se bat au présent pour garantir votre avenir !!!*